

ARGUMENTAIRE

UNE NOUVELLE VOIE POUR L'EUROPE

C'EST LE MANQUE D'EUROPE QUI AGGRAVE LA CRISE ET NON SON EXCÈS. LE PLAN D'INVESTISSEMENT EUROPÉEN ET LE CONTRAT SOCIAL SONT DES TREMPLINS QUI RENFORCERONT L'UNION EUROPÉENNE ET LUI PERMETTRONT DE SORTIR DE LA CRISE.

L'Union européenne (UE) a permis de garantir la paix, la démocratie et le progrès économique et social sur notre continent.

Un grand nombre d'acquis pour les salariés sont le résultat de transpositions de directives et textes européens comme :

- l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- la sécurité et la santé au travail notamment avec les « règlements Reach » ;
- la liberté de circulation pour les travailleurs ;
- l'initiative « Garantie pour la jeunesse » pour assurer dans les 4 mois un emploi ou une formation aux jeunes sur le marché du travail dans les régions où le chômage les touche plus particulièrement...

La CFDT veut assigner de nouveaux objectifs à la construction européenne :

- une Europe plus dynamique : en engageant une nouvelle croissance et un nouveau mode de développement par un Plan d'investissement européen ; tout en allant vers une convergence budgétaire et fiscale ;
- une Europe plus sociale : en la dotant d'un socle social commun réduisant la mise en concurrence entre les États réduisant les inégalités, la pauvreté et la précarité ;
- une Europe plus démocratique qui donne plus de place aux citoyens dans les débats notamment parlementaires (national et européen) et une nouvelle place au dialogue social.



UNE EUROPE QUI S'ENLISE DANS LA CRISE

La croissance économique reste très faible dans l'Union européenne. Dans certains pays comme la Grèce,

l'Espagne, l'Italie ou les Pays Bas, la récession persiste. La dette publique continue à augmenter dans de nombreux pays, malgré des taux d'intérêts revenus à des niveaux raisonnables.

DES INÉGALITÉS QUI SE CREUSENT

Au niveau social, la situation

continue à s'aggraver. Le taux de chômage s'élève à plus de 11 % en moyenne dans l'Union, atteignant presque 27 % en Grèce et en Espagne. Le taux de chômage des jeunes est en moyenne plus de deux fois plus élevé avec 23,5 % dans l'UE. En Europe, 15,4 % des jeunes entre 15 et 29 ans n'ont ni un emploi, ni ne suivent une formation (initiale ou continue). Le chômage de longue durée, les inégalités de revenu et le risque de pauvreté augmentent dans un très grand nombre de pays membres, avec pour conséquence l'augmentation

des divergences économiques et sociales entre eux.

CHIFFRE CLÉ

57 %

c'est le taux de chômage des jeunes en Grèce et en Espagne.

CHANGER DE CAP POUR SORTIR DE LA CRISE

L'Europe doit de toute urgence vaincre la récession

et la stagnation économique. Elle doit s'orienter vers un nouveau mode de développement qui lui permette de faire face aux défis auxquels elle est confrontée: évolution démographique, raréfaction des ressources naturelles, prix de l'énergie, rôle des économies émergentes dans le commerce mondial, persistance d'incertitudes dans le secteur bancaire et la nécessité d'investir dans la connaissance et la technologie.

Les politiques économiques menées jusque là, n'ont pas

permis de sortir de la crise.

Pire: elles ont aggravé la situation sociale. Dans certains pays, les décisions prises ont entraîné la défiance vis à vis des responsables politiques nationaux mais aussi européens, au profit du repli national et de la progression des idées xénophobes et populistes. La crise, même si elle n'affecte pas de la même façon ses différents États, est européenne, et les politiques de concurrence entre pays mènent à une aggravation des tensions et à la déstabilisation des plus

CE QUE L'EUROPE A APPORTÉ AUX EUROPÉENS

LA PAIX: entre les pays qui rejoignent l'Union. Les tensions actuelles en Ukraine démontrent son importance et le risque de dérive que comporte un repli national.

L'ESPACE SCHENGEN: la liberté pour tous les citoyens européens de circuler librement dans 26 États européens (dont 22 de l'Union européenne*). Cette liberté profite notamment à l'industrie touristique française, et doit être préservée contre les risques de régression sécuritaire.

L'EURO: la monnaie unique n'est pas uniquement un moyen commode de voyager. C'est une monnaie internationale de référence, qui a permis aux États de l'UEM, notamment à la France, d'obtenir des financements à faible coût. Certes, sa gouvernance est loin d'être parfaite, mais des progrès considérables ont été faits depuis le déclenchement de la crise des dettes souveraines:

coordination des politiques économiques, rôle de la BCE, Union bancaire.

LA SANTÉ ET LA SECURITÉ AU TRAVAIL: l'Europe a imposé des standards élevés dans tous ses États membres. Ils concernent parfois strictement les relations de travail, mais peuvent aussi toucher l'environnement (cf. règlements REACH).

L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES, ET LA LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION: la législation européenne est la plus avancée à l'échelle mondiale et impose des règles dans les pays européens.

LE DIALOGUE SOCIAL EUROPÉEN: le rôle des partenaires sociaux est reconnu dans les Traités européens pour faire progresser les droits. Ils sont consultés dans tout projet de législation sociale européenne, et

priorité est donnée à la négociation. Les règles établies dans le cadre du dialogue social européen ne se sont pas toujours traduites pas des avancées importantes en France, car notre législation est déjà très avancée dans certains domaines.

LA LIBRE CIRCULATION DES TRAVAILLEURS en Europe est un droit pour tous les salariés de l'Union. Chacun peut rechercher un emploi là où il considère qu'il peut obtenir les conditions les plus intéressantes. Ceci implique cependant une coordination en matière sociale.

L'INFORMATION ET LA CONSULTATION DES SALARIÉS: en rendant obligatoires des règles en la matière, l'Union européenne a généralisé la mise en place de Comités d'Entreprise dans tous les pays, et, pour les entreprises de dimension européenne, la création de Comités d'Entreprise européens.

* Pays de l'UE qui n'entrent pas dans l'espace Schengen :
 - ceux qui ne veulent pas en faire partie : L'Irlande et le Royaume Uni ;
 - ceux qui n'y sont pas encore admis : Chypre, Bulgarie, Roumanie et Croatie.
 Pays de l'espace Schengen hors UE : Suisse, Lichtenstein, Norvège et Islande.

fragiles. Les économies des différents pays de l'Union sont interdépendantes et les politiques économiques des uns impactent les économies des autres. C'est au niveau européen qu'il faut agir : **il faut mettre en œuvre des stratégies coopératives qui garantissent le progrès social.**

DE SOLIDES ATOUTS

La gravité de la situation et l'importance des enjeux auxquels l'Europe est confrontée exigent une action volontariste pour sortir au plus vite de la stagnation économique et du creusement des inégalités entre citoyens européens et États membres. L'Union dispose du potentiel nécessaire pour faire face à la situation : une population instruite, une base industrielle solide, de bons services publics et privés, une recherche innovante, des institutions éducatives de qualité des systèmes étatiques bien organisés, une grande richesse culturelle, un modèle social inclusif et accessible, et une monnaie unique et stable.

La relance des économies de l'Union doit se faire au niveau européen, par une action coordonnée et solidaire, favorisant la convergence économique et sociale entre les pays en soutenant en priorité ceux qui sont le plus en difficultés. Une telle relance doit aussi s'appuyer sur le développement d'infrastructures transfrontalières, exigeant une coopération européenne.



POUR UN PLAN D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

Pour avoir un impact significatif et initier un cercle vertueux de croissance, il est nécessaire de mobiliser des moyens importants.

Le potentiel européen doit être valorisé en mobilisant l'épargne disponible sur des secteurs économiques d'avenir, créateurs d'emploi.

La Confédération européenne des syndicats (CES*) et l'ensemble de ses organisations affiliées portent une proposition de Plan d'investissement pour la croissance durable et la création d'emplois de qualité.

Il exige des investissements à hauteur de 2 % du PIB européen pendant dix ans sur des projets bien ciblés.

DES DÉFIS A RELEVER

Le plan proposé par la CES est européen, solidaire et de long terme. Il doit répondre aux défis auxquels l'Europe est confrontée :

- **Transition énergétique et écologique :** innovation pour une économie à faibles émissions de carbone, économe en énergie et en matières premières, respectueuse des écosystèmes. Amélioration de l'efficacité énergétique (isolation des bâtiments), gestion durable de l'eau.
- **Éducation et formation :** développement d'une « économie de la

connaissance » par l'investissement dans la formation initiale et continue, la reconnaissance des qualifications, l'aide aux transitions professionnelles.

- **Avenir industriel :** développement d'une industrie performante et durable, intégrant des services adaptés à de nouveaux modes de consommation (économie circulaire, économie de la fonctionnalité, etc.).
- **Infrastructures :** développement de réseaux de communication (réseaux numériques à très haut débit) et de transport durables, logements sociaux, rénovation urbaine.
- **Services publics :** amélioration de la qualité et adaptation aux besoins d'une population vieillissante, notamment en matière de santé et de services sociaux.
- **La gouvernance de ce plan devra se faire au travers d'une structure qui permette un contrôle démocratique,** avec une participation des partenaires sociaux à la conception, au suivi de sa mise en œuvre, et à son évaluation. Son financement devra s'appuyer sur une institution, comme, par exemple, la Banque européenne d'investissement, capable de garantir la qualité des projets et une mobilisation de capital à un moindre coût (par des emprunts ou l'émission d'obligations à long terme).

Les projets financés devront favoriser en priorité le développement économique des régions les plus défavorisées, de manière à combattre la divergence des économies européennes.

Pour assurer la réussite du Plan d'autres conditions devront être réunies :

- favoriser le dialogue et la concertation entre les acteurs à tous les niveaux ;
- lutter contre les inégalités pour permettre l'intégration des plus défavorisés aux circuits économiques ;
- favoriser la convergence sociale et fiscale en Europe pour éviter la concurrence entre pays par le moins disant social ou fiscal ;
- organiser une régulation efficace des marchés financiers pour éviter les dérives, lutter contre les paradis fiscaux ;
- mobiliser les acteurs privés, notamment les PME innovantes.

La performance économique et la cohésion sociale doivent aller de pair pour que l'Europe relève les défis d'avenir, d'où la nécessité d'un Contrat social européen.



POUR UN CONTRAT SOCIAL EUROPEEN

Il faut impliquer l'ensemble des acteurs européens, pour faire de la dimension sociale le levier d'une nouvelle politique de développement tout en renouant avec la capacité unique qu'a eue l'Europe d'articuler l'économique et le social.

* La CES rassemble 85 organisations de 36 pays européens, dont les 28 de l'Union. Elle représente 60 millions de travailleurs. Ses affiliés français sont : CFTC, CFDT, CGT, FO et UNSA.

Pour la CFDT, un nouveau contrat social européen doit répondre à une série d'objectifs :

- nous mettre sur une trajectoire de convergence des droits sociaux car ils sont des enjeux de concurrence directe entre les travailleurs et les entreprises sur le territoire européen. Entrent dans ce cadre une forme de salaire minimum, des références en matière de durée de travail et de sécurité et santé au travail ;
- penser l'entreprise dans les pays de l'Union européenne comme un lieu où le travail est un moyen d'émancipation individuelle, un lieu d'implication du salarié dans un projet économique et social collectif où la place des différentes parties prenantes est équilibrée et associée dans des coopérations ;
- viser un cadre de protections sociales (chômage, maladie, retraites) définies au niveau européen et compatible avec nos systèmes nationaux, avec un objectif de convergences européennes qui guident les réformes de nos systèmes nationaux pour une portabilité des droits qui accompagne et favorise la mobilité...
- c'est aussi un bond possible en matière de solidarité financière pour faire face aux situations divergentes que connaissent les États en matière de croissance, démographie, niveau de chômage...

- il faut établir des mécaniques convergentes dans la répartition entre ce qui est financé par les prélèvements sur le travail (cotisations) et ce qui relève des solidarités nationales (financement par l'impôt). Ceci peut se faire sans baisser les niveaux de garantie et réduirait un des facteurs de concurrence intra-européenne ;
- l'accompagnement des travailleurs confrontés aux mutations économiques et industrielles est vital. Les transitions que nous vivons sont rudes pour beaucoup de salariés. Sans des gestions mieux anticipées, sans des efforts importants en matière de formation, initiale et professionnelle continue, la situation sociale ira en s'aggravant.

La CFDT, avec la CES et les organisations syndicales des autres pays de l'Union, portent ce plan d'investissement pour l'Europe pour le faire connaître auprès de ses adhérents, des salariés, des citoyens et des décideurs économiques et politiques. Ils mèneront des actions pour placer les investissements pour une croissance durable et des emplois de qualité au centre de la campagne aux élections au Parlement européen de mai 2014, et au delà pour qu'un tel plan soit effectivement mis en œuvre de toute urgence. La priorité numéro un du

Parlement et de la Commission qui se mettront en place à l'issue de ce scrutin doit être celle de la relance de l'économie européenne et de l'emploi, dans le cadre d'un nouveau modèle de développement. La mobilisation de tous les acteurs, politiques, économiques et sociaux, est indispensable pour

trouver le moyen de sortir l'Union européenne du marasme. Avec ce plan d'investissement, le syndicalisme s'engage en faveur d'une proposition ambitieuse et responsable. Il entend ainsi redonner des perspectives aux salariés et aux citoyens pour une Europe qui répond à leurs préoccupations.

LA BOÎTE À OUTILS

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE NOS OUTILS EN LIGNE SUR CFDT.FR DANS LA RUBRIQUE BOÎTE À OUTILS RÉGULIÈREMENT MISE À JOUR

NOS AMBITIONS

- **EUROPE : PLAN D'INVESTISSEMENTS DE LA CES**



TRACT

- **UNE NOUVELLE VOIE POUR L'EUROPE**

